



alliance **sud**

Communauté de travail
Svizzeraid - Action de Carême - Pain pour
le prochain - Helvetas - Caritas - Eper



BROT FÜR ALLE
PAIN POUR LE PROCHAIN
PANE PER TUTTI

bruno
manser
fonds

respectons la forêt tropicale



FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
LE POUVOIR D'AGIR



COMMUNIQUÉ DE PRESSE de la Coalition sur l'huile de palme

16 décembre 2018

Accord de libre-échange avec l'Indonésie : la pression de l'opinion publique se fait sentir

Le problème de l'huile de palme est inclus dans l'accord de libre-échange avec l'Indonésie. Le principal problème reste l'absence de force contraignante.

Berne, 16.12.2018. L'accord de libre-échange signé aujourd'hui à Jakarta avec l'Indonésie reconnaît que l'huile de palme est un produit problématique pour l'homme et l'environnement en Indonésie ainsi que pour les agriculteurs et consommateurs suisses. C'est la seule façon d'expliquer les quotas sur l'huile de palme, les allègements douaniers limités et le fait que, pour la première fois dans un accord de libre-échange, un seul produit est spécifiquement traité et assorti de conditions de durabilité. La coalition sur l'huile de palme y voit le succès de sa pression permanente sur les parties aux négociations.

Les organisations indonésiennes et suisses ont montré que l'huile de palme importée n'est pas encore produite de manière durable. Les certifications existantes ne remplissent pas les exigences promises. Le problème majeur de l'accord reste l'absence de force contraignante. La question de l'huile de palme ne peut être traitée efficacement que si les critères de durabilité sont revus et des sanctions sont prises en cas de violation.

La manière dont le Conseil fédéral entend y parvenir est discutable. En outre, il appartient désormais au Conseil fédéral de prouver que son accord et sa politique commerciale sont conformes à la Constitution et à ses obligations internationales.

Contactés médias

Johanna Michel, Bruno Manser Fonds, 079 868 45 15

Beat Rösli, Union suisse des paysans, 079 768 05 45

Laurianne Altwegg, Fédération romande des consommateurs, 021 331 00 95